

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	44
VOTANTS	50

Monsieur Didier COUSIN a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCAATION

Datée	Du 25/03/22
Affichée	du 25/03/22

OBJET

Demande de subvention de
l'Union Vélocipédique
de Rai-Aube

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nadège TROUILLET, Pascal GUEUGNON, Charlène RENARD, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC

Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC

Philippe VAN-HORNE a donné pouvoir à Pascal GUEUGNON

Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER

Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN

Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER

Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD

Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absent excusé : Dominique NETZER

Absents : Pascal SUARD
François HUREL
Fleur GOSSELIN
Marie-José MARTIN

Acte rendu exécutoire après
publication le 07 avril 2022

Le Président,
Jean SELLIER



Madame HELLEUX, Vice-Présidente déléguée aux Affaires Scolaires informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 600 € de l'association Vélocipédique de Rai-Aube pour l'année 2022.

Cette association intervient bénévolement au sein de différentes écoles du territoire pour préparer les élèves au passage du « permis vélo ».

La subvention demandée correspond au montant des frais de déplacements de l'animateur qui dispense le « savoir rouler à vélo » aux élèves.

Acte rendu exécutoire après
publication le 07 avril 2022

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2022-02-03-036 du Conseil Communautaire en date du 03 février 2022 portant adoption du budget 2022,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Le Président,
Jean SELLIER

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **OCTROIE** une subvention de 600 € à l'Union Vélocipédique de Rai-Aube pour l'année 2022
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2022.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

